

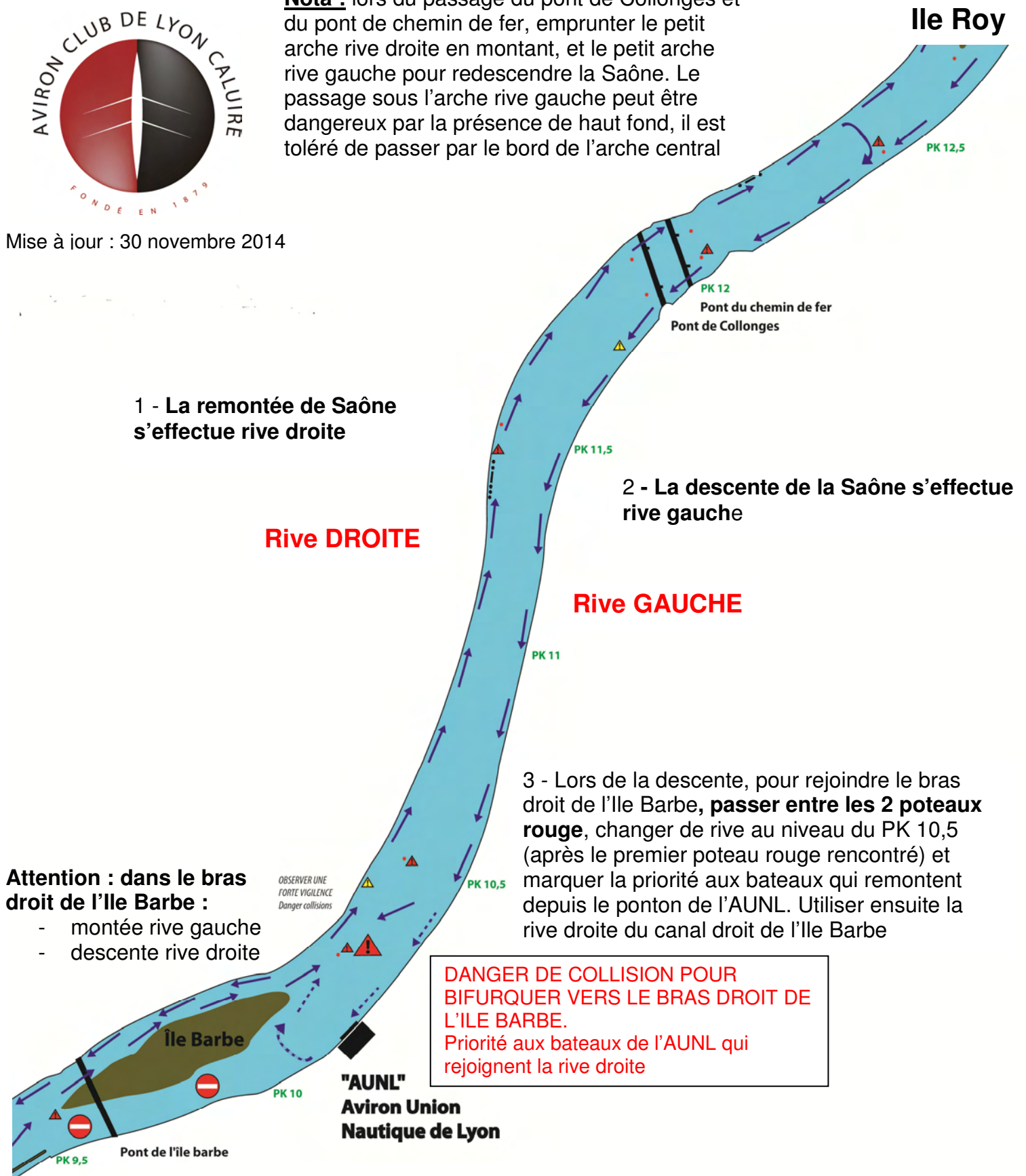
Plan de circulation

PK 7,5 Mazaryk – Pointe sud Ile Barbe PK 9,5



Nota : lors du passage du pont de Collonges et du pont de chemin de fer, emprunter le petit arche rive droite en montant, et le petit arche rive gauche pour redescendre la Saône. Le passage sous l'arche rive gauche peut être dangereux par la présence de haut fond, il est toléré de passer par le bord de l'arche central

Mise à jour : 30 novembre 2014



1 - La remontée de Saône s'effectue rive droite

2 - La descente de la Saône s'effectue rive gauche

Rive DROITE

Rive GAUCHE

Attention : dans le bras droit de l'île Barbe :

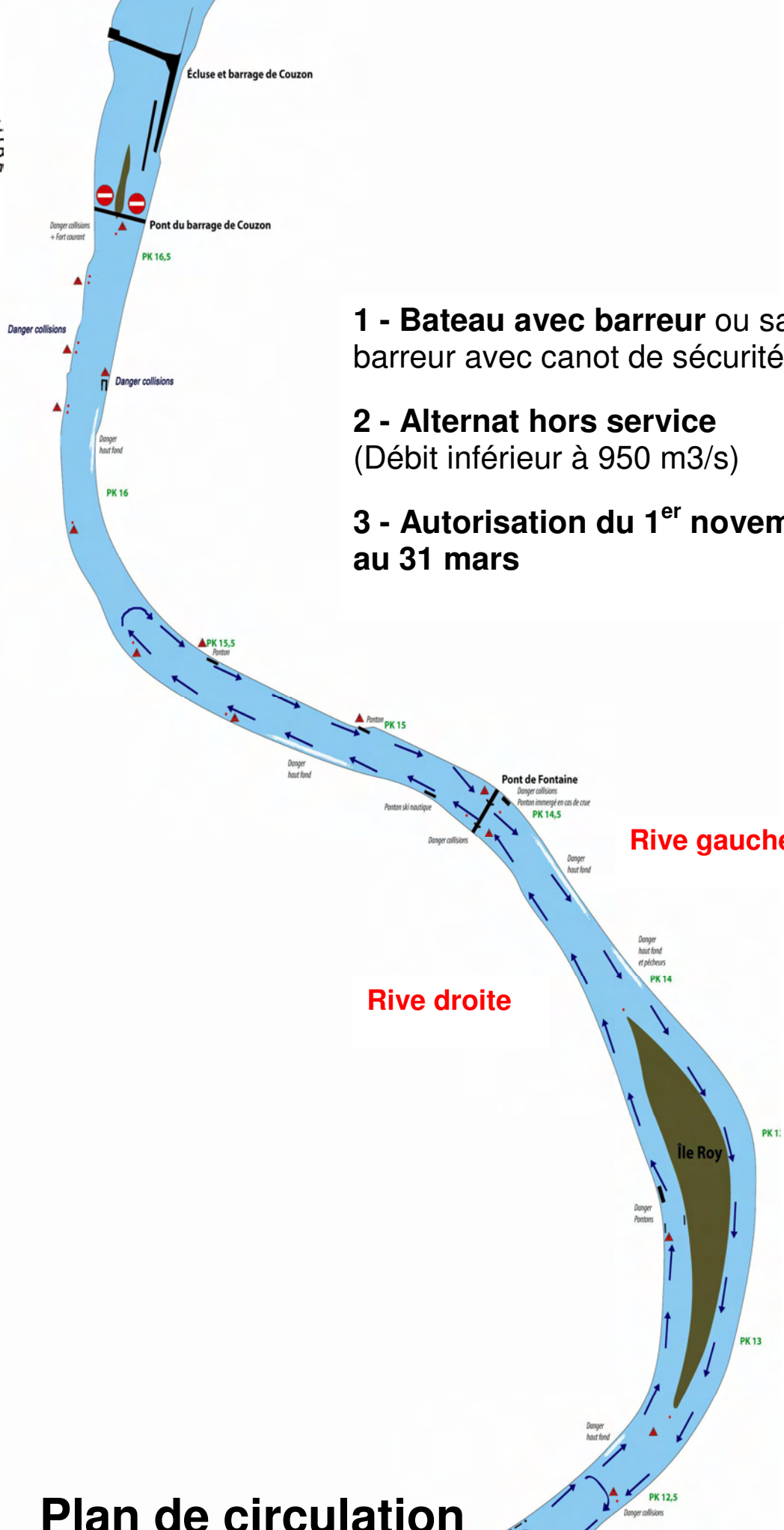
- montée rive gauche
- descente rive droite

3 - Lors de la descente, pour rejoindre le bras droit de l'île Barbe, **passer entre les 2 poteaux rouge**, changer de rive au niveau du PK 10,5 (après le premier poteau rouge rencontré) et marquer la priorité aux bateaux qui remontent depuis le ponton de l'AUNL. Utiliser ensuite la rive droite du canal droit de l'île Barbe

DANGER DE COLLISION POUR BIFURQUER VERS LE BRAS DROIT DE L'ILE BARBE.
Priorité aux bateaux de l'AUNL qui rejoignent la rive droite

Plan de circulation

PK 9,5 Pointe sud Ile Barbe – Pointe sud Ile Roy PK 12,5



- 1 - Bateau avec barreur ou sans barreur avec canot de sécurité.**
- 2 - Alternat hors service (Débit inférieur à 950 m³/s)**
- 3 - Autorisation du 1^{er} novembre au 31 mars**

Plan de circulation

PK 12,5 Pointe sud Ile Roy – Fontaines/Saône PK 15,7